



HAL
open science

Évaluer et fouiller les vestiges de la Première Guerre mondiale en Île-de-France. Éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris.

Gwénaél Mercé

► To cite this version:

Gwénaél Mercé. Évaluer et fouiller les vestiges de la Première Guerre mondiale en Île-de-France. Éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris.. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2018, 10, pp.207-227. hal-02132743

HAL Id: hal-02132743

<https://hal.science/hal-02132743v1>

Submitted on 10 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue archéologique d'Île-de-France



Éditeur

Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente

M.-F. GLEIZES

Vice-président

F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier

J. PRIN

Siège social

c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75 010 Paris

Directeur de la publication

D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)

S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - Centre Ernest Babelon/
LMC/Umr 3685 - NIMBE

C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

D. CHAOUÏ-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise/
Umr 7041 - ArScAn

M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn

R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS

B. POIRIER, Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne

B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)

A. AUGEREAU, Inrap CIF/Umr 7055 - Préhistoire et Technologie

G. BAYLE, Inrap CIF/Umr 7324 - CITERES

Y. DESFOSSÉS, Drac/Sra Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine

B. FOUCRAY, IRAMAT/Umr 5060 - Centre Ernest-Babelon

H. FROQUET-UZEL, Inrap CIF

I. LAFARGE, Bureau du patrimoine archéologique du Conseil
départemental de Seine-Saint-Denis/Umr 8066 - IHMC

J.-M. LARUAZ, Service de l'archéologie du département de
l'Indre-et-Loire/Umr 7324 - CITERES

L. LECONTE, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

Y. ROUMÉGOUX, Drac/Sra Hauts-de-France

D. SANDRON, Université Paris 4, Centre André Chastel/ Umr 8150

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)

C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn

D. CHAOUÏ-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

C. FARNIÉ, stagiaire INP

A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS

J. WIETHOLD, Inrap Grand Est

Mise en page, maquette et charte graphique

F. TESSIER

Logo

N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie

CORLET Imprimeur

Siège social - ZI, rue Maximilien Vox

BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

Toute correspondance est à adresser à :

revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1^{re} de couverture

- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien. [© E. Jacquot]

- Meulan (Yvelines), « Les Annonciades ». Entrée de la cave dans le bâtiment dit du réfectoire. [© A. Delauney]

- Paris 11^e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Céramique. [© F. Renel]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Bon de commande : revueidf@hotmail.fr

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

ISSN : 2101-3608

ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :

éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris



Résumé

De 1914 à 1918, des milliers d'aménagements militaires relevant du camp retranché de Paris ont été construits, remaniés et entretenus pour défendre la capitale. Les paysages et les sols d'Île-de-France en conservent de nombreuses traces. L'examen d'une trentaine de rapports d'opérations permet de retracer l'évolution de l'archéologie du camp retranché de Paris [CRP] et de présenter les caractères matériels de ses vestiges. La confrontation de ces données aux ressources archivistiques souligne la nécessité de croiser des sources variées pour faire progresser les analyses. Cet article participe d'un travail déjà engagé par nombre d'acteurs de l'archéologie francilienne, celui de la construction du CRP en tant qu'objet d'étude archéologique.

Mots-clés

Retranchements militaires, architectures en terre, bois et métal, historiographie, sources archivistiques, Île-de-France, Première Guerre mondiale.

Abstract

From 1914 to 1918, thousands of military structures were built, rebuilt and maintained as part of the entrenchment to protect Paris. The Île-de-France landscape still contains many remains of these structures. Examination of thirty-odd excavation reports has enabled study of the entrenchment's development and identification of the principal physical characteristics. Comparison of this data with archival material underlines the need to cross-check sources in order to improve analysis. The present article is drawn from a regional collaborative project dedicated to archaeological study of the construction of the Paris entrenchment.

Keywords

Military entrenchment, earth, wooden and metal architecture, historical study, archival sources, Ile-de-France, First World War.

Zusammenfassung

Von 1914 bis 1918 wurde tausende militärischer Anlagen im Zusammenhang mit der Anlage des äußeren Befestigungsringes („camp retranché“) in Paris errichtet, umgebaut und unterhalten, um die französische Hauptstadt zu verteidigen. Landschaft und Boden haben zahlreiche Spuren dieser Zeit konserviert. Die Analyse von rund dreißig Grabungsberichten hat es gestattet, die Entwicklung der archäologischen Erforschung des Pariser Befestigungsringes, des „camp retranché de Paris“ (CRP), nachzuzeichnen und die verschiedenen Objekte und archäologischen Hinterlassenschaften zu präsentieren. Die Gegenüberstellung dieser Ergebnisse mit den Quellen aus den Archiven unterstreicht die Notwendigkeit, verschiedene Quellengattungen heranzuziehen,

um die Untersuchungen voranzubringen. Dieser Beitrag ist unter anderem ein Ergebnis gemeinsamer Anstrengungen verschiedener Akteure der Archäologie in der Region Île-de-France, die sich die archäologische Erforschung und Untersuchung des „camp retranché de Paris“ zum Ziel gesetzt haben.

Stichwörter Militärische Befestigungsanlagen, Befestigungen aus Erde, Holz und Metall, Historiographie, Archivquellen, Île-de-France, 1. Weltkrieg.

Depuis au moins le début des années 1990, l'archéologie de sauvetage, puis préventive, met au jour en Île-de-France des vestiges d'infrastructures militaires d'époque contemporaine. Si ces traces concernent parfois la guerre de 1870-1871 ou la Seconde Guerre mondiale, elles révèlent le plus souvent des aménagements attribuables au « camp retranché de Paris » (CRP) pour la période 1914-1918. Le CRP est issu de conceptions stratégiques militaires évoluant aux XIX^e et XX^e siècles. Sa mise en œuvre comme son extension spatiale ont varié dans le temps. Ce système défensif polymorphe a ainsi marqué les paysages urbains et ruraux de l'Île-de-France de manière plus ou moins pérenne. À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, il a bénéficié, en tant qu'objet d'étude historique, d'un renouvellement de la bibliographie.

Cet « effet centenaire », associé au développement de l'archéologie des périodes récentes, est également perceptible, et souvent explicité, dans les rapports d'opérations archéologiques. De fait, l'archéologie du CRP a connu des évolutions notables au cours des 25 dernières années, avec un développement remarquable après 2014. Abordé tant par l'archéologie en forêt que par des diagnostics préventifs, c'est bien la rencontre de ces deux approches qui a permis de définir les contours du CRP en tant qu'objet archéologique. Au regard des données consignées dans une trentaine de rapports d'opérations, les principales étapes de la construction de l'archéologie du CRP peuvent être détaillées. Issues de cette documentation, quelques caractéristiques matérielles des vestiges de ces infrastructures militaires sont ici présentées, afin de favoriser leur détection.

La nécessaire confrontation des données de l'archéologie aux ressources archivistiques permet d'affiner les analyses. Déjà engagée, elle reste largement à développer.

CADRE HISTORIQUE GÉNÉRAL : LE CRP DES HISTORIENS

En tant qu'objet d'étude historique, le CRP bénéficie d'une bibliographie récente permettant de le présenter à grands traits. En 2014 paraît ainsi une monographie embrassant le sujet dans son ensemble, des origines jusqu'aux années 1930, et s'intéressant plus particulièrement à la période 1914-1918 (BOURACHOT 2014). La même année est réalisé un mémoire de master concernant plus précisément le CRP dans le Val-d'Oise (TERRIER 2014). Enfin, la publication du colloque interdisciplinaire de 2014 dédié au CRP contient plusieurs contributions d'historiens (Le camp retranché de Paris 2015).

Si le terme « camp retranché » semble apparaître dans les années 1880 pour désigner des fortifications urbaines ou suburbaines, l'expression « camp retranché de Paris » désigne par extension les lignes de défense érigées autour de la ville à partir des années 1840. Dans le contexte militariste du XIX^e siècle, de nombreuses villes européennes sont ceinturées par des dispositifs de fortifications. Cent dix camps retranchés peuvent ainsi être dénombrés en Europe à la veille de la Première Guerre mondiale (POMMIER 2015, p. 25). L'édification de ces systèmes défensifs a pour objectif de rendre difficile l'encerclement des villes en étendant la ligne de front, tout en tenant celles-ci hors de portée de l'artillerie assaillante. Le CRP est aussi conçu comme l'ultime lieu de repli et de réorganisation pour des armées éventuellement mises en déroute.

En août 1914, trois lignes concentriques principales composent le CRP (**figure 1**). Elles résultent de conceptions stratégiques régulièrement révisées, répondant notamment aux évolutions des technologies militaires et à l'expérience du siège de Paris en 1870-1871. Si deux de ces lignes sont constituées de fortifications permanentes, la troisième est prévue pour être construite au moment de l'entrée en guerre. Le noyau central est structuré par l'enceinte urbaine dite de Thiers et les forts détachés, bâtis dans les années 1840. Une deuxième ligne s'articule autour d'ouvrages défensifs maçonnés distants d'une vingtaine de kilomètres de Paris. Ces forts, redoutes et réduits sont édifiés à partir de 1874, suivant le programme du général Séré de Rivières. Le plan de défense de 1913, révisé en juillet 1914, prévoit une troisième ligne d'ouvrages, placée à la fois entre les fortifications permanentes et en avant de celles-ci. Ce nouveau front, formant une ellipse d'environ 150 km de périmètre, doit être essentiellement composé de retranchements de terre et de bois. Ces fortifications de campagne sont à organiser en lignes successives, ligne principale de résistance et lignes avancées.

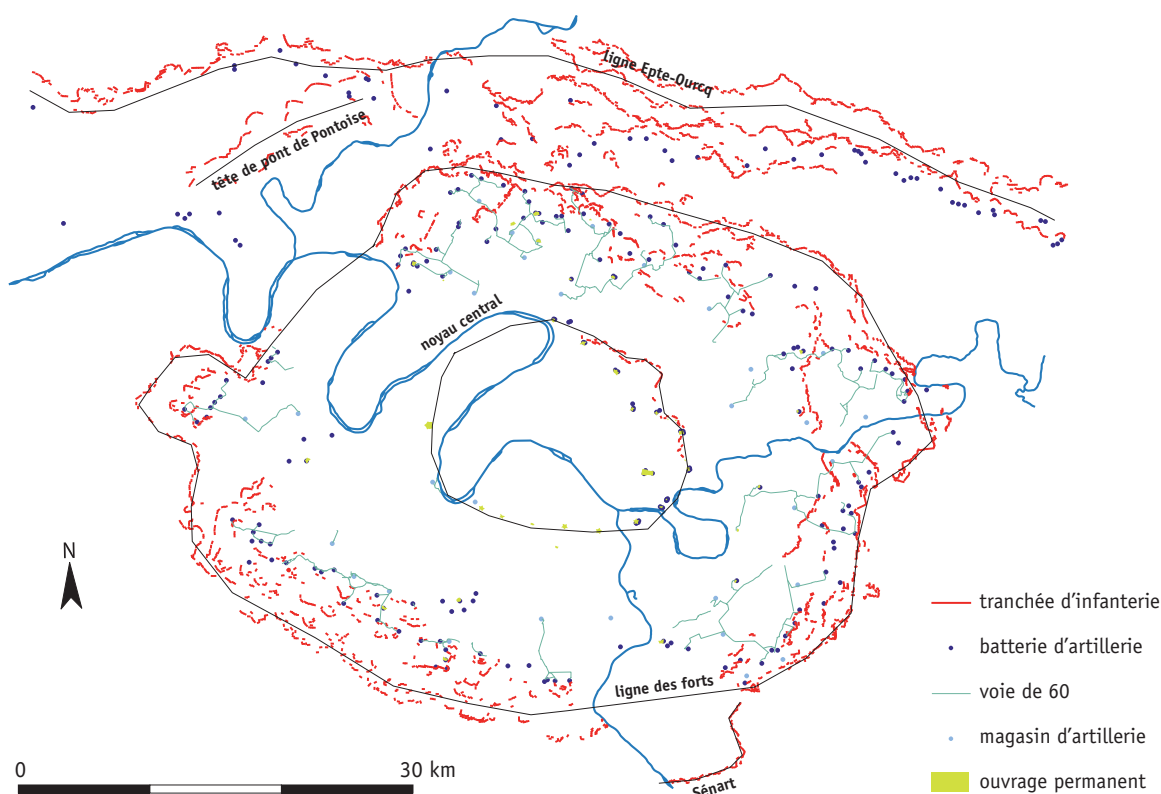


Figure 1 – Principales infrastructures du CRP en 1915, d'après les cartes du SHD (23 N 72) vectorisées par les archéologues de l'Onf. [© Service historique de la Défense ; Onf]

Le 2 août 1914, la mobilisation déclenche ainsi une vaste mise en chantier d'ouvrages défensifs destinés à l'artillerie (batteries, dépôts de munitions, observatoires, voies ferrées) et à l'infanterie (tranchées de tir, boyaux de communication, abris, postes de mitrailleuses, réseaux de fil de fer, ...). Cette ligne, dite par la suite ligne des forts, est organisée en trois régions, nord, est et sud-ouest, divisées en secteurs. (BOURACHOT, SÉNÉE 2015, p. 54-57 ; ORTHOLAN 2015, p. 60). Le noyau central est également renforcé dès le début du conflit, notamment par des retranchements d'infanterie. Des tranchées sont ainsi creusées aux portes de Paris, sur les courtines de l'enceinte urbaine ou dans les intervalles des forts de 1840, de Saint-Denis à Nogent-sur-Marne.

Les premiers mois de la guerre sont marqués par d'importantes reconsidérations stratégiques. Dès le mois d'octobre 1914, une nouvelle ligne de défense est définie, repoussant le front vers le nord entre Epte et Ourcq. Sa construction est initiée par le général Gallieni, alors Gouverneur Militaire de Paris (GMP). L'essentiel des travaux de ce front est réalisé entre novembre 1914 et janvier 1915. À partir de février 1915, cette ligne est prolongée selon un axe nord / sud entre Lizy-sur-Ourcq, Coulommiers et Melun. D'autres travaux de fortifications sont entrepris en forêt de Sénart à l'été 1915, afin de compléter la ligne des forts (BOURACHOT 2014, p. 231-237). Dès l'automne 1914 et dans les années suivantes, les lignes de défense du CRP sont étendues vers le nord et l'est, jusque dans l'Oise et l'Aisne. Neuf lignes peuvent ainsi être dénombrées en 1918 (BOURACHOT 2015, p. 191). L'actuel territoire de l'Île-de-France est concerné par deux lignes principales, la ligne des forts et la ligne Epte-Ourcq-Melun, dite également ligne Gallieni. Plusieurs milliers d'ouvrages, représentant quelques centaines de kilomètres de retranchements, sont ainsi édifiés entre août 1914 et la fin de l'année 1915. Au fil de la guerre, la garde et l'entretien de ces fortifications deviennent aléatoires. Pour satisfaire aux besoins toujours plus grands du front, le CRP est en effet progressivement vidé de ses armements et de ses soldats. Pour autant, des travaux de réfections sont encore entrepris sur la ligne Epte-Ourcq-Melun en juin 1918 (BOURACHOT 2014, p. 269).

Les sols franciliens conservent de nombreuses traces de ces infrastructures, parfois identifiées par l'archéologie.

PROSPECTIONS FORESTIÈRES ET DIAGNOSTICS PRÉVENTIFS : LA RECONNAISSANCE ARCHÉOLOGIQUE DU CRP

Archéologie des bois...

Sous les couverts forestiers franciliens, nombres d'ouvrages du CRP sont conservés en élévation. Ils ont été l'objet de prospections menées tant par des bénévoles que par les archéologues de l'Office national des forêts (Onf), en collaboration avec le Service régional de l'archéologie (Sra), les services archéologiques départementaux des Yvelines (Sady) et du Val-d'Oise (Sdavo), le Service historique de la Défense (SHD) et le général André Bourachot, entre autres. Une abondante documentation a ainsi été produite.

Entre 2006 et 2008, les travaux précurseurs d'Alain Sénéé en forêt de Sénart sont relayés et développés par l'Onf, sous la direction de Yoann Gauvry. Au-delà d'une première reconnaissance des vestiges en prospections pédestres et par analyses d'images Lidar, une confrontation approfondie avec les données archivistiques est menée. La dimension mémorielle et patrimoniale des vestiges du CRP est largement développée, notamment par l'organisation d'une exposition et de visites sur site (SENÉE 2006 ; GAUVRY 2008).

À partir de 2013, dans le contexte des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, les prospections pédestres et Lidar sont étendues par l'Onf à quatorze forêts publiques d'Île-de-France (DARDIGNAC, BENAILY 2015 ; DARDIGNAC, DAVID 2015).

Dans ce cadre, deux cartes conservées au SHD sous la cote 23 N 72 ont été utilisées. La première, dite « carte du CRP en mars 1915 », est constituée de neuf planches au 1/50 000^e couvrant une grande partie de l'Île-de-France. La seconde, au 1/20 000^e, concerne la forêt de Sénart et est datable de la fin de l'été 1915. Les ouvrages défensifs réalisés ou en cours de réalisation à ces dates y ont été figurés par les services du CRP. Ces informations, après géoréférencement des cartes, ont été vectorisées par les archéologues de l'Onf.

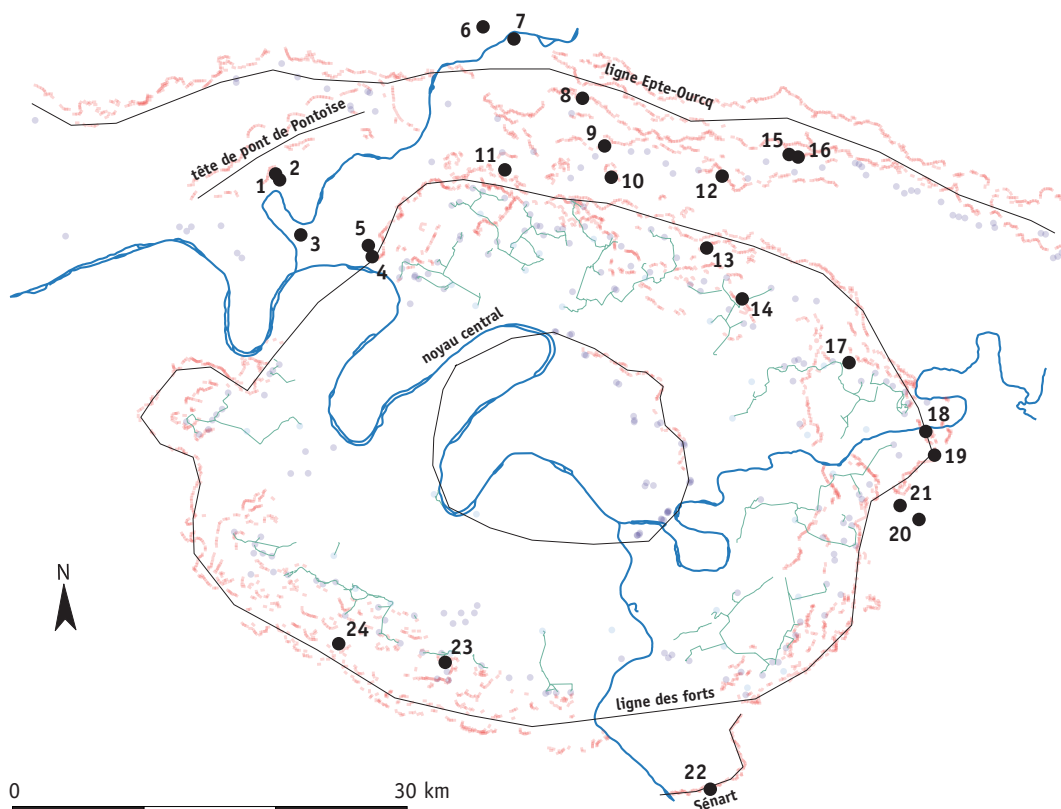
L'acquisition de ces données a permis d'une part de construire un outil pour guider les investigations de terrain, d'autre part d'offrir une vision de l'ampleur des travaux de défense. Six mille trois cent deux ouvrages, représentant douze types d'aménagements différents réalisés entre l'été 1914 et l'été 1915, peuvent ainsi être dénombrés. En forêt, les restes archéologiques de 210 ouvrages ont été reconnus et étudiés, pour 386 figurés

sur les cartes de 1915. Des typologies ont pu être établies pour les tranchées d'infanterie, les abris ou les batteries d'artillerie. Ces vestiges ont été examinés au regard des modèles militaires théoriques contenus notamment dans les archives du SHD. La connaissance de ces modèles, facilitant les observations archéologiques, a permis également de pointer des variabilités de mise en œuvre dans la réalité, des différences entre théories et pratiques.

Ces travaux de prospections sont, à plusieurs égards, fondateurs pour l'archéologie du CRP. Ils ont assurément joué un rôle moteur dans l'évolution de la pratique des archéologues préventifs.

... et archéologie des champs

Vingt-sept rapports d'opérations archéologiques de sauvetage ou préventives concernant des vestiges attribuables au CRP ont été retenus (**figure 2**). Dix émanent du Sdavo, trois ont été réalisés par l'Afan et quatorze par l'Inrap. La grande majorité des ouvrages renseignés sont des installations destinées à l'infanterie. Deux rapports concernent des batteries d'artillerie.



- 1 : Cergy, Pariat 2007 ; 2012
- 2 : Cergy, Le Goïc 2015 ; Pariat 2016
- 3 : Neuville-sur-Oise, Lefeuvre 2011
- 4 : Herblay, Valais 1991 ; 1994
- 5 : Herblay, Durand, Daguzon 2003
- 6 : Persan, Alligri 2017
- 7 : Beaumont-sur-Oise, Lefeuvre 2010a
- 8 : Belloy, Gentili 2015
- 9 : Villiers-le-Sec, Gentili 2000
- 10 : Le Mesnil-Aubry, Gentili 2000
- 11 : Baillet-en-France, Gentili 1997
- 12 : Louvres, Pariat 2015

- 13 : Roissy-en-France, Legriol 2003 ; Damour, Seng 2009
- 14 : Tremblay-en-France, Broutin 2014
- 15 : Moussy-le-Neuf, Mercé 2015
- 16 : Moussy-le-Neuf, Le Forestier 2008
- 17 : Villevaudé, Mercé 2016
- 18 : Lagny-sur-Marne, Berthier 2011
- 19 : Chanteloup-en-Brie, Sethian 2006
- 20 : Ferrières-en-Brie, Paccard 1998
- 21 : Ferrières-en-Brie, Berthier 2015
- 22 : Tigery, Saron *et alii* 2011
- 23 : Palaiseau, Mercé 2018
- 24 : Villiers-le-Bâcle, Mercé 2017

Figure 2 – Localisation des opérations d'archéologie préventive ayant permis de mettre au jour des vestiges attribuables au CRP. [© Service historique de la Défense ; Onf ; Inrap]

Dans trois cas, la morphologie des vestiges militaires enregistrés permet de supposer leur appartenance au CRP, mais aucune mention archivistique, cartographique ou textuelle ne permet pour l'heure d'en avoir certitude (PACCARD 1998 ; LEFEUVRE 2011 ; BERTHIER 2015).

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'examen de ce corpus permet de percevoir quelques évolutions dans les façons d'aborder ces vestiges. Réalisés entre 1991 et 2018, il s'agit très majoritairement de rapports de diagnostic. Cinq rapports de fouille consignent des vestiges du CRP mis au jour sur des sites concernant d'autres périodes archéologiques. Cette documentation est très inégalement distribuée, tant spatialement que chronologiquement. Seize rapports concernent le Val-d'Oise, les autres étant répartis entre Seine-et-Marne (sept rapports), Essonne (trois) et Seine-Saint-Denis (un). Plus de la moitié sont postérieurs à 2010, et dix, soit plus du tiers, ont été produits de 2015 à 2018. Au sein même de ces rapports, l'importance quantitative accordée au CRP s'est considérablement accrue. D'une demi-page de présentation en moyenne dans les années 1990, on passe ainsi de deux à trois pages entre les années 2000 et le début des années 2010. Pour la période 2015-2018, on peut dénombrer en moyenne neuf pages par rapport.

L'enregistrement prend *a minima* la forme d'un plan-masse plus ou moins précis accompagné d'un descriptif sommaire ou d'une interprétation globale. Descriptif et interprétation sont parfois mêlés. Ainsi peut-on lire en description « banquette de tir ». Or, ces banquettes, effectivement caractéristiques de certains aménagements militaires, peuvent avoir des fonctions autres que l'accueil de tireurs (cf. *infra*). Dès 1998, une documentation archéologique complète a pu être élaborée (PACCARD 1998, p. 22-23). Morphologie et métrologie en plan et en coupe sont précisées, ainsi que la nature des comblements. Les informations structurelles ou taphonomiques renseignant sur la construction, la fréquentation et l'abandon de ces structures sont détaillées. Ce mode d'enregistrement plus précis, sans être systématique, est mis en œuvre dans la plupart des rapports consultés. Une cinquantaine de coupes stratigraphiques documentent aujourd'hui des vestiges attribuables au CRP, et certains plans ont suffisamment de précision pour en qualifier quelques caractéristiques.

Depuis 1991, ces vestiges sont généralement attribués à la période de la Première Guerre mondiale, sans que cela soit nécessairement argumenté. La première bataille de la Marne (5-12 septembre 1914) est parfois invoquée. Le risque de contre-sens historique est ici important. En effet, lorsqu'il est possible de rapprocher les vestiges mis au jour de données archivistiques offrant des éléments de datation quant à l'édification des ouvrages, il s'avère que ceux-ci sont dans plusieurs cas construits postérieurement à ladite bataille (cf. *infra*).

Au fil des rapports et des années, la contextualisation historique est étoffée. Dès 2003, un réseau de boyaux et tranchées identifié à Roissy-en-France est attribué au CRP (LEGRIEL 2003, p. 60). La même année, des planches d'un manuel militaire de 1914 sont mises en regard de structures archéologiques découvertes à Herblay. Les auteurs de ce rapport posent par ailleurs la question de la nécessité de « définir une problématique » pour ce type de vestiges (DURAND, DAGUZON 2003, p. 9).

Des échanges interinstitutionnels viennent progressivement enrichir les analyses. À Cergy (Val-d'Oise), sur la « ZAC des Linandes », une tranchée mise au jour en 2007 (PARIAT 2007, p. 51-52) est reconnue en 2010 comme un élément du CRP suite à une information orale du Sra Île-de-France (LEFEUVRE 2010b, p. 21). Lors d'un diagnostic réalisé à Tigery (Essonne) en 2009-2010, c'est grâce aux travaux de l'Onf qu'une attention particulière est portée aux structures militaires. La visite de Yoann Gauvry et d'Alain Sénéé en cours d'opération a permis en outre d'en préciser l'expertise (SARON *et alii* 2011, p. 154). Ces échanges s'intensifient dans les années suivantes. Et lorsqu'ils ne sont pas explicitement mentionnés, ils transparaissent dans les pratiques. Ainsi, les informations des cartes du CRP en 1915, rendues accessibles grâce au traitement géomatique réalisé par l'Onf, sont utilisées dans neuf des dix rapports d'opérations produits de 2015 à 2017.

Sur cette période, les auteurs s'attachent à historiciser les vestiges militaires en faisant appel à diverses sources complémentaires. Il peut s'agir de l'utilisation de sources publiées, comme les mémoires du Gouverneur Militaire de Paris Gallieni ou des manuels militaires (LE GOÏC 2015 ; MERCÉ 2015 ; PARIAT 2016). Des examens ponctuels des archives du SHD sont parfois réalisés (MERCÉ 2016 ; ALLIGRI 2017 ; MERCÉ 2017 ; 2018). Ces approches documentaires restent nécessairement limitées, car entreprises le plus souvent dans le cadre de rapports de diagnostics.

En même temps que les études sont approfondies, une volonté de préciser les problématiques apparaît nettement dans le corpus examiné (GENTILI 2015 ; LE GOÏC 2015 ; PARIAT 2015 ; MERCÉ 2016). Des innovations méthodologiques sont aussi proposées. En amont des opérations de diagnostic, la consultation des données des cartes de 1915 permet d'anticiper l'éventuelle présence de vestiges du CRP et d'élaborer, le cas échéant, des stratégies d'interventions appropriées (PARIAT 2015). Un traitement mécanique adapté aux spécificités morphologiques de ces vestiges a par ailleurs été testé, se révélant assurément adéquat (GENTILI 2015).

L'attention de plus en plus soutenue portée aux traces du CRP mises au jour lors d'opérations préventives a permis l'émission, en 2015 et 2016, des deux premières prescriptions de fouilles concernant ces vestiges. La première fait suite à la caractérisation d'un réseau de tranchées d'infanterie lors d'un diagnostic réalisé à Louvres par le Sdavo (PARIAT 2015). La seconde intéresse la batterie d'artillerie n° 308 mise au jour à Villevaudé en Seine-et-Marne et dont la fouille préventive a été réalisée à l'été 2017 par l'Inrap sous la direction scientifique d'Erwan Bergot. Dans ce dernier cas, on notera que c'est encore le dialogue noué entre le Sra, de l'Onf et l'Inrap qui a permis, dès la phase terrain du diagnostic, de caractériser au mieux ces vestiges (MERCÉ 2016).

L'archéologie du CRP a donc connu des progrès sensibles au cours des vingt-cinq dernières années. L'ensemble de la documentation présentée ci-dessus permet de présenter quelques caractéristiques archéologiques des ouvrages du CRP.

MATÉRIALITÉ DES VESTIGES

Quelques caractères généraux

Les divers vestiges du CRP reconnus dans le cadre d'opérations préventives se distinguent, en premier lieu par des comblements spécifiques. Outre le fait qu'ils apparaissent comme des comblements « modernes » ou « récents », ils ne contiennent le plus souvent que peu ou pas d'artefacts ou d'écofacts significatifs, du moins en ce qui concerne les comblements supérieurs. Cette apparence peut amener, parfois, à ne pas pousser les investigations au-delà du constat d'une perturbation récente du sol. Cette spécificité peut *a contrario* favoriser leur reconnaissance. À Cergy, sur la « ZAC des Linandes » diagnostiquée par le Sdavo en plusieurs tranches et phases entre 2007 et 2016, plusieurs tranchées d'infanterie ont été reconnues. En 2016, un creusement rectangulaire long de 21 m et large de 2,1 m a pu ainsi être rattaché au contexte du CRP, notamment par la nature de son comblement, identique à celui des tranchées d'infanterie préalablement identifiées dans ce secteur (PARIAT 2016, p. 83). De même à Villevaudé, plusieurs structures archéologiques non sondées ont été attribuées à la batterie n° 308 grâce à ces identités de remplissage. Les comblements des éléments de la batterie apparaissaient en outre très différents de ceux des vestiges archéologiques des périodes protohistorique, antique ou médiévale mis au jour lors du diagnostic (MERCÉ 2016, p. 76).

Enfin, lorsque des sondages sont effectués, deux temps archéologiques sont souvent perçus dans les remplissages : celui de la fréquentation, matérialisé par des niveaux de piétinement ou de circulation, et celui de l'abandon, caractérisé par des comblements massifs ou volontaires (PACCARD 1998 ; DAMOUR, SENG 2009 ; PARIAT 2015).

L'indigence du mobilier archéologique est un autre constat récurrent pour les vestiges du CRP. Dans cette rareté, on peut retenir la forte représentation du mobilier métallique essentiellement sous forme de fil de fer et parfois de tôle. Les fils de fer torsadés peuvent ainsi être considérés comme des marqueurs archéologiques potentiels des vestiges du CRP. Plus discrets mais non moins présents, des objets métalliques liés au domaine culinaire sont mis au jour de manière récurrente au fond des tranchées : un broc à eau et une casserole à Tigery, des boîtes de conserves et des bidons à Belloy, des gamelles à Villiers-le-Bâcle et Palaiseau (SARON *et alii* 2011 ; GENTILI 2015 ; MERCÉ 2017 ; 2018 ; **figure 3**).

Au-delà de ces données générales intéressant les diverses structures du CRP, il est possible de présenter quelques caractéristiques morphologiques et métrologiques pour certains types d'aménagements.

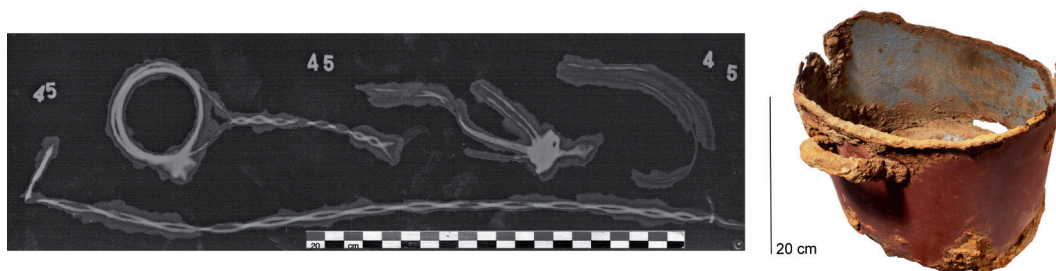


Figure 3 – Un mobilier métallique caractéristique : fil de fer torsadé et gamelle. Tranchée d'infanterie de Villiers-le-Bâcle (Essonne). [© Radiographie : Laboratoire ArchéArt ; cliché : L. Petit, Inrap]

Des aménagements d'infanterie

214

Plusieurs types de plan peuvent être recensés pour les tranchées d'infanterie. Dans les rapports consultés, le vocabulaire employé pour les décrire est varié. Le terme abside, ou ses synonymes arc et fer à cheval, est le plus fréquent. Le descripteur chicane vient ensuite, associé parfois à crémaillère. Les tracés peuvent aussi être dits crénelés. Tranchées en zig-zag, sinueuses, à bâtons rompus ou à traverses sont plus rarement mentionnées. À partir de 2015, l'usage du qualificatif en baïonnette se répand, sous l'influence des travaux d'A. Bourachot (PARIAT 2015, p. 139). L'usage de ce vocable pour désigner des vestiges de la Première Guerre mondiale est une spécificité de l'archéologie francilienne. Il tend à masquer des réalités morphologiques diverses, tout comme l'emploi des termes chicane, crémaillère ou crénelé. Le choix est fait ici d'employer le terme tranchée à traverses qui était en usage chez les militaires en 1914. Il est en outre employé par les archéologues alsaciens et lorrains pour désigner des retranchements allemands à la chronologie et aux formes tout à fait proches de certains ouvrages du CRP (FORELLE 2013 ; VERMARD 2013). Pour les autres types de plan, une terminologie descriptive est adoptée.

Le plan à traverses est le plus répandu (**figure 4¹⁻²**). La traverse est la partie non creusée formant un merlon entre deux sections droites de la tranchée et contournée par un creusement de plan angulaire ou absidial. Ce plan est présent à Cergy, sous une forme inachevée, ainsi qu'à Persan, Belloy, Villiers-le-Sec, Baillet, Louvres, Tremblay ou encore Moussy-le-Neuf. Dans certains cas, la faible empreise du décapage archéologique ou la précision relative des plans masses ne permettent pas d'être affirmatif quant à la forme exacte des tracés. Toutefois, le plan à traverses semble avoir été mis en œuvre également à Herblay, Beaumont-sur-Oise, Lagny-sur-Marne ou à Ferrières-en-Brie. Une seule tranchée a pu être observée dans son extension totale, à Belloy, sur une longueur de 37 m. La plus grande extension observée, à Villiers-le-Sec, est de 100 m. Lorsqu'elles sont mesurées ou

mesurables, les sections droites font entre 4 et 5 m de long, pour une largeur variant entre 0,8 et 1,4 m. La largeur la plus couramment enregistrée est d'1,2 m. Autour des traverses, larges de 1,5 à 2 m, les tranchées ont des largeurs observées variant entre 0,64 et 1,1 m.

Deux types de plan correspondent chacun à une seule occurrence. La tranchée mise au jour à Cergy, en 2007 puis en 2012, est longue d'au moins 100 m et présente des tronçons rectilignes de 10 m alternant avec des tronçons de 5 à 6 m (**figure 4³**). La largeur moyenne est d'1,6 m. Elle peut être considérée comme une variante du type à traverses, où celles-ci sont plus larges.

La tranchée linéaire à redans mise au jour à Villiers-le-Bâcle a été observée sur 24 m, pour une longueur maximale estimée de 40 m (**figure 4⁴**). Sa largeur varie d'1 m à 1,8 m. Une des parois de la tranchée est rythmée, à intervalles réguliers de 0,8 m, d'élargissements rectangulaires, ou redans, longs d'environ 1,4 m et larges de 0,8 m.

Deux opérations ont livré des tranchées linéaires ne présentant en surface aucun élément morphologique caractéristique. À Villiers-le-Bâcle, une tranchée, reconnue sur 52 m de long, était large de 1,5 à 2 m (**figure 4⁵**). À Neuville-sur-Oise, trois tronçons juxtaposés sur au moins 30 m avaient une largeur comprise entre 1,2 et 1,4 m.

Une dernière forme en plan, sinueuse ou en zig-zag, est parfois enregistrée, par exemple au Mesnil-Aubry, à Roissy-en-France et Herblay. À Villiers-le-Sec et Moussy-le-Neuf, ces tranchées sinueuses se développent à l'arrière de tranchées à traverses (**figures 4⁶⁻⁷, 5**).

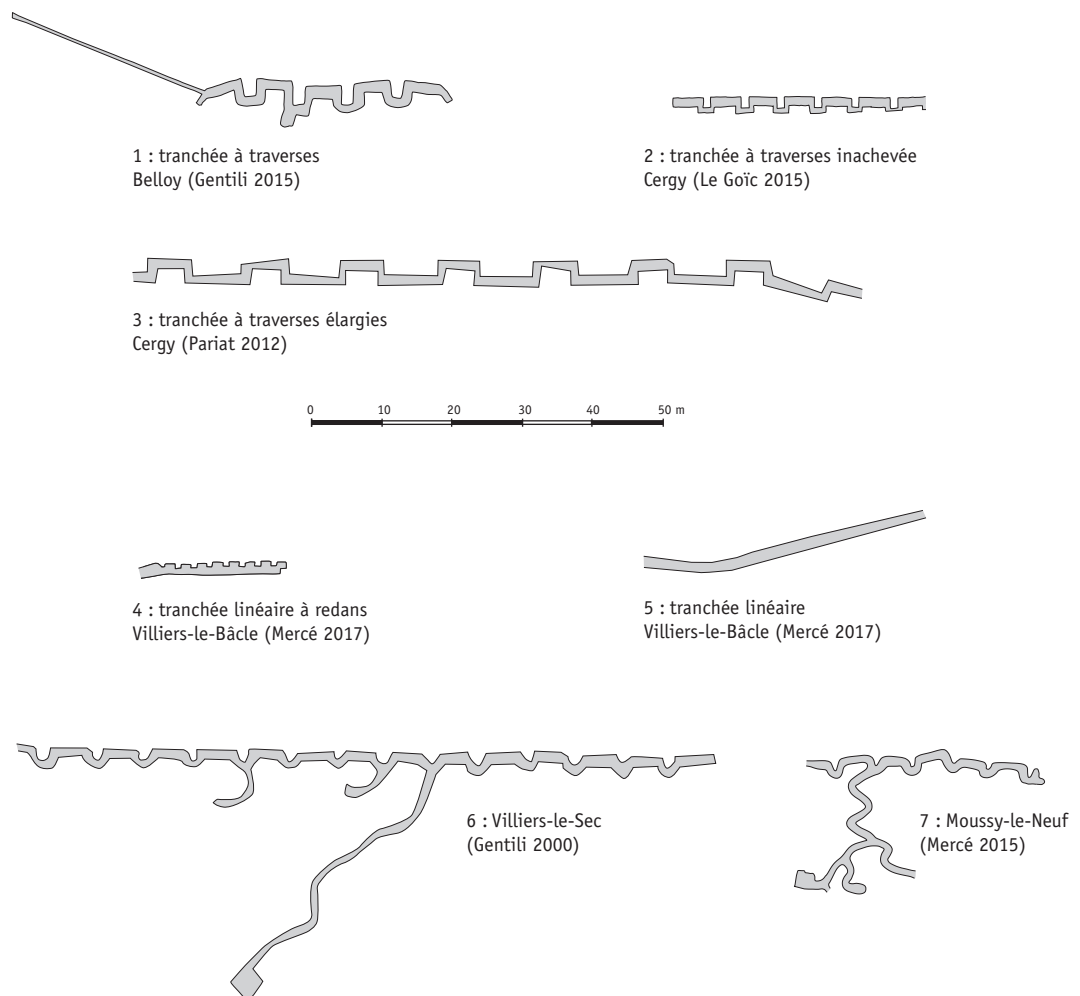


Figure 4 – Plans de tranchées d'infanterie reconnus par l'archéologie préventive.
[© Sdavo/Inrap]



Figure 5 – Tranchée à traverses et réseau se développant vers l’arrière. Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne). Mire d’1 m. [© Cliché : G. Mercé, Inrap]

216

Des réseaux plus ou moins développés sont ainsi parfois entrevus. Suivies sur une vingtaine de mètres à Moussy-le-Neuf, les structures composant ce réseau s’étendait au-delà de la fenêtre d’observation archéologique. Plusieurs opérations de diagnostics permettent d’estimer, d’après les plans masses, une extension en profondeur beaucoup plus importante. À Persan, trois lignes parallèles se succèdent sur plus de 400 m. Cette extension est de 270 m à Roissy-en-France, 250 m à Chanteloup-en-Brie et 220 m à Cergy (LEGRIEL 2003 ; SETHIAN 2006 ; PARIAT 2016).

Trois types de profils sont documentés par des relevés en coupe. Le profil dit à banquette a pu être enregistré pour dix ouvrages d’infanterie, essentiellement des tranchées à traverses (**figure 6**). Ce ressaut surplombe toujours le fond des tranchées de 0,4 ou 0,5 m. Sa largeur, le plus souvent comprise entre 0,5 et 0,6 m, atteint 1 m pour les tranchées linéaires de Neuville-sur-Oise et Villiers-le-Bâcle.

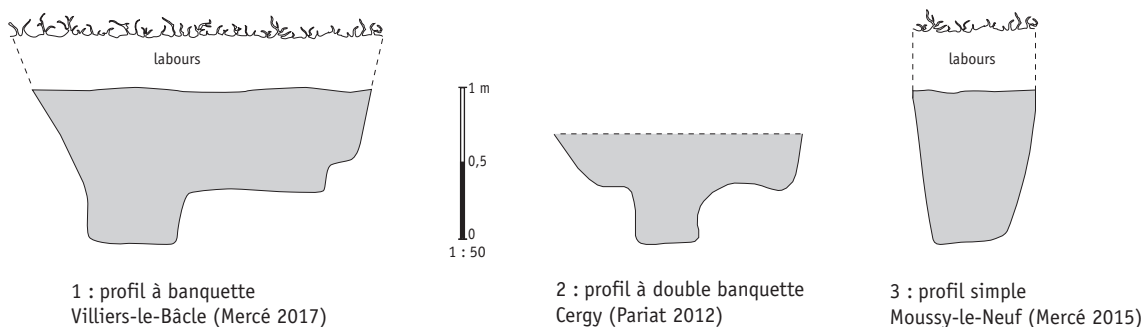


Figure 6 – Profils de tranchées d’infanterie reconnus par l’archéologie préventive. [© Sdavo / Inrap]

Le profil à double banquette enregistré à Cergy semble constituer un cas unique, où les banquettes en vis-à-vis ont environ 0,5 m de large (**figure 6²**).

Enfin, une dizaine de coupes montre des creusements sans aménagement (**figure 6³**). Ces profils simples concernent des tranchées sinueuses et les sections de tranchées contournant les traverses.

Pour les trois types de profil, les parois sont verticales ou légèrement obliques et les fonds sont plats, avec ou sans banquette. Les largeurs au fond sont le plus souvent comprises entre 0,5 et 0,6 m. Les profondeurs observées sont en moyenne de 0,8 m. Pour quatorze relevés en coupe, il a été possible d'ajouter les épaisseurs décapées aux profondeurs observées. La profondeur totale moyenne est alors de 1,4 m, avec des valeurs extrêmes de 1,9 m à Roissy ou Louvres, et 0,75 m à Ferrières-en-Brie (DAMOUR, SENG 2009 ; BERTHIER 2015 ; PARIAT 2015).

Des batteries d'artillerie

Les données concernant les ouvrages d'artillerie apparaissent moins abondantes. Deux rapports d'archéologie préventive intéressent pour l'heure ce type de structure. Dans l'attente des résultats de la fouille préventive de la batterie n° 308 de Villevaudé, il s'agit ici simplement de consigner quelques informations pouvant servir à reconnaître ces structures. L'étude de deux tronçons de tranchées de la batterie n° 608 de Palaiseau a été l'occasion, au regard des données des prospections forestières et de celles du diagnostic de la batterie de Villevaudé, de proposer quelques marqueurs archéologiques de ces structures (MERCÉ, 2018). Les images Lidar analysées par les archéologues de l'Onf et du Sdavo offrent une bonne vision d'ensemble des batteries du CRP (DAVID, TROUVÉ 2014 ; DARDIGNAC, BENAILLY 2015). L'extension moyenne des huit batteries ainsi repérées est de 246 m. Ces ouvrages se composent de quatre ou six terre-pleins, destinés à recevoir les canons. Excavations rectangulaires à fond plat de quelques dizaines de mètres carrés, ces terre-pleins sont alignés. Distants de centre à centre de 15 à 20 m, ils occupent généralement une place centrale dans le dispositif. Leur profondeur est variable, d'environ 2,5 m pour la batterie prospectée en forêt de L'Hautil à 1,2 m conservé sous le niveau de décapage pour le terre-plein partiellement reconnu lors du diagnostic de Villevaudé. Ces structures peuvent être dotées de rampes d'armement, creusement en pan incliné permettant d'accéder à la partie basse du terre-plein. Une ou plusieurs tranchées linéaires ou curvilignes relient les terre-pleins entre eux, en partie axiale ou à l'arrière de ceux-ci. À Palaiseau et à Villevaudé, au moins deux tranchées parallèles distantes de quelques mètres structurent les batteries n°s 608 et 308. Dans chacun de ces cas, une tranchée comporte des élargissements en plan, ou redans, long de 3 m pour une largeur d'1 m (**figure 7**). Les largeurs à l'ouverture sont ainsi comprises entre 1,5 et 2,5 m, pour des profondeurs variant entre 1,2 et 1,5 m. Comme pour les aménagements d'infanterie, les parois sont verticales ou

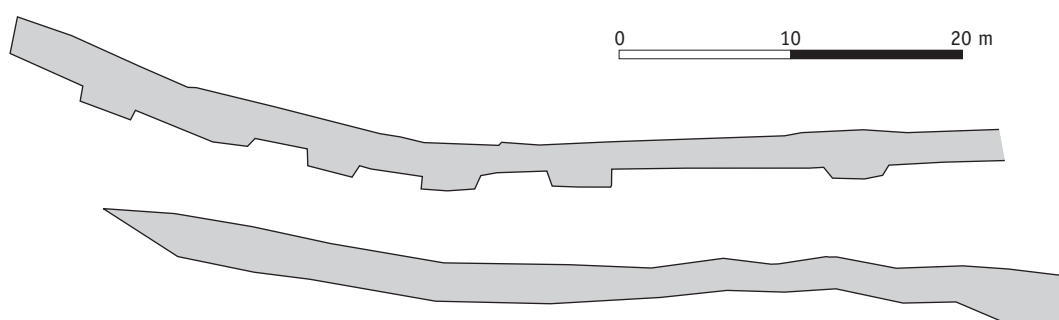


Figure 7 – Plan des deux tranchées de la batterie n° 608 de Palaiseau en Essonne. Le reste de la batterie se développe hors emprise. [© Inrap]

légèrement obliques. Les fonds sont plats, d'une largeur constante d'1 m, hors espaces élargis. Des ressauts ou banquettes ont également pu être observés. Les hauteurs de ces emmarchements varient d'une vingtaine de centimètres (batteries n^{os} 308 et 608) à environ 0,7 m (batterie n^o 308 ; **figure 8**).

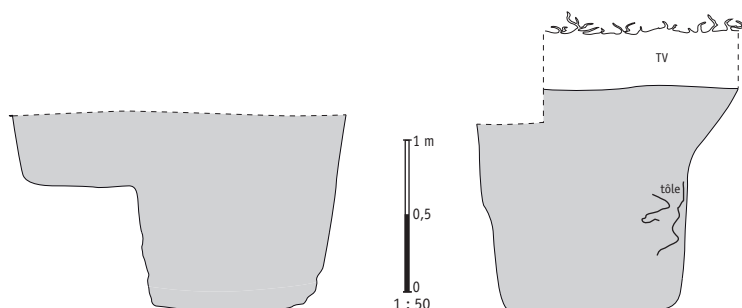


Figure 8 – Profils des tranchées de la batterie n^o 308 de Villevaudé en Seine-et-Marne.
[© Inrap]

Architectures internes et autres aménagements

Si les grands traits permettant de caractériser les tranchées d'infanterie et les batteries d'artillerie sont connus, et donc reconnaissables, les détails de ces aménagements comme leurs organisations internes sont plus ponctuellement renseignés.

L'habillage de ces infrastructures, le revêtement des sols et des parois sont parfois documentés. Des restes de planchers étaient par exemple conservés au sein de la batterie de Villevaudé, et présents sous la forme de négatifs à Palaiseau. À Belloy, des éléments de bois en position fonctionnelle en fond de tranchée ont été enregistrés, sans que leur usage ait pu être déterminé. Des traces de clayonnages soutenant les parois y ont aussi été mises au jour (GENTILI 2015, p. 52-53). À Moussy-le-Neuf, diverses utilisations de terre crue ont été perçues (MERCÉ 2015, p. 92-93). Des mottes de limon argileux présentaient des faces planes et régulières attestant d'un façonnage ou d'un débitage. Observés en position remaniée dans les comblements, ces éléments ont selon toute vraisemblance été utilisés dans les superstructures de l'ouvrage. En outre, un placage limoneux recouvrait en partie un agencement de briques ainsi que la paroi d'un creusement dans laquelle étaient ménagés des conduits verticaux.

Ce creusement rectangulaire de 2,2 par 2,8 m, situé à une extrémité de tranchée sinueuse, était profond de 1,7 m sous le niveau de sol actuel. Il a pu être interprété comme un abri équipé de fourneaux (**figure 9**). Ici aménagés dans un diverticule d'un réseau développé, les abris peuvent être installés à l'arrière des tranchées de tir sans y être reliés par des tranchées de communications. Cela est le cas des vingt-neuf abris mis au jour par les prospections forestières. Il s'agit de tranchées linéaires, de longueurs comprises entre 7 et 28 m, présentant à chaque extrémité des retours à angle droit matérialisant des entrées (DARDIGNAC, BENAILY 2015, p. 146).

Sur les 315 postes de mitrailleuses figurés sur les cartes du CRP en 1915, seuls cinq sont archéologiquement reconnus, exclusivement par les prospections de l'Onf. Les vestiges de ces postes consistent en des levées de terre en arc de cercle, hautes au maximum de 1,5 m pour un diamètre d'environ 7 m (DARDIGNAC, BENAILY 2015, p. 81 et 121). Ces structures n'étant pas ou peu creusées, il semble impossible de pouvoir les reconnaître dans le cadre d'opérations préventives. Pour autant, les diverses notes et directives techniques contenues dans les archives proposent des modèles de postes de mitrailleuses profondément excavés.

L'étude des vestiges archéologiques du CRP doit évidemment être menée concomitamment avec l'étude des sources historiennes.

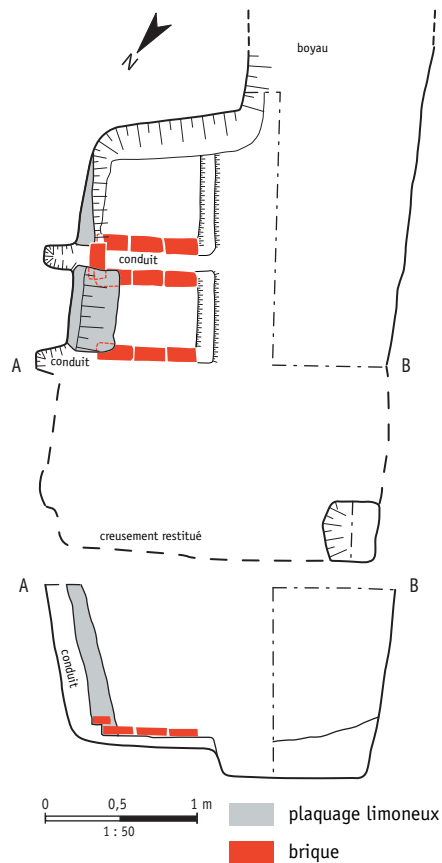


Figure 9 – Abri-cuisine mis au jour à Moussy-le-Neuf en Seine-et-Marne. [© DAO : A. Alligri, G. Desforges ; cliché : G. Mercé, Inrap]

CONFRONTATION AVEC LES SOURCES ARCHIVISTIQUES

219

Un vaste corpus documentaire

Des milliers de documents d'archives, textuels et iconographiques (photographies, cartes...), concernent le CRP. Ces sources historiques sont conservées par diverses institutions : l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), la Bibliothèque nationale de France (BnF), le SHD... (BENAILY, à paraître).

La documentation conservée au SHD à Vincennes, largement mise à contribution par les historiens, est également abordée dans plusieurs rapports d'opérations archéologiques (DARDIGNAC, BENAILY 2015 ; MERCÉ 2016 ; 2017 ; 2018 ; ALLIGRI 2017).

La série N, regroupant les archives de l'armée de terre de 1870 à 1940, est rendue accessible par un inventaire-sommaire et l'index de cet inventaire (NICOT 1995). Parmi les sept sous-séries recensant des archives relatives au CRP, deux sont fondamentales.

Dans la sous-série 23 N, intéressant les « places et régions fortifiées », les cartons 23 N 8 à 23 N 77 contiennent les documents archivés par le 3^e bureau du Gouverneur Militaire de Paris dont dépend le CRP (GUILLOT 2014). Chaque carton abrite des centaines de documents, textes manuscrits ou dactylographiés, cartes et plans, schémas et dessins...

Sous la cote 26 N sont indexés les journaux de marches et d'opérations (JMO), dits aussi journaux de sièges lorsqu'ils concernent des places fortes. Ces journaux sont tenus par chaque régiment ou compagnie ainsi que par les états-majors à partir de la mobilisation. Vingt-deux JMO, rédigés entre 1914 et 1919, émanent des divers niveaux de commandement du CRP et sont consultables en ligne sur le site « Mémoire des Hommes ». Les ordres reçus et donnés, les événements, manœuvres ou travaux sont consignés au quotidien.

Si les informations contenues dans ces divers documents sont parfois redondantes, elles sont souvent complémentaires. Elles ne sont par ailleurs pas exemptes de contradictions. S'il s'agit de documents souvent très factuels, des points de vue particuliers émanant de divers échelons hiérarchiques sont à prendre en compte. Outre les directives techniques émises pour la réalisation des infrastructures, cette documentation comporte, entre autres, de nombreuses précisions contextuelles et chronologiques. Peuvent être précisés le cadre et le rythme de construction des ouvrages, ou encore leur mode de fréquentation.

Les quelques données présentées sont issues de dépouillements très partiels et ciblés sur les premiers mois du conflit. Elles sont exposées afin de donner un aperçu de leurs potentialités, et toutes les pistes n'ont pas été explorées. L'analyse critique approfondie de cette documentation reste largement à faire.

Des modèles techniques en évolution

La construction des infrastructures défensives du CRP intervient dans un contexte d'évolution rapide de la manière de les concevoir. Après les vastes offensives et contre-offensives du début du conflit, l'automne 1914 est marqué par la stabilisation des fronts. Les États-majors doivent revoir leurs doctrines et le paradigme français de l'offensive à outrance est très progressivement révisé (LE NAOUR 2012, p. 246). La guerre de mouvement se transforme en guerre des tranchées (PAUWELS 2014, p. 425).

Les directives modificatives quant aux retranchements se succèdent ainsi rapidement. Une mention consignée le 16 octobre 1914 dans le JMO de la zone sud du CRP résume laconiquement cette situation : « On continue les améliorations d'après les dernières instructions reçues ; toutefois, comme d'autres instructions sont annoncées, le travail auquel on est actuellement attelé devra être modifié ultérieurement » (26 N 60/4, 80^e feuillet).

Pour les ouvrages d'artillerie comme pour ceux de l'infanterie, il s'agit notamment d'approfondir les tranchées, de réduire leur largeur en plan, de multiplier les aménagements permettant de rompre la linéarité des ouvrages et d'offrir plus d'abris (MERCÉ 2017 ; 2018). Malgré les évolutions constantes, il est possible de préciser, à partir de plusieurs documents conservés au SHD, quelques caractéristiques théoriques des tranchées d'infanterie à l'automne 1914 (notamment 23 N 48 « Organisation de la cote 102 à Avernoes », octobre 1914 et « Note sur la fortification de campagne. 13 novembre 1914 » ; 23 N 47 « Note au sujet des travaux défensifs » sans date).

Les modèles sont conçus en fonction des organisations régimentaires. Une tranchée de tir pour une section (cinquante hommes) s'étend sur 80 à 100 m linéaires.

Deux principaux types de plans sont proposés : tracé dit à crémaillère (ou bastionné) et tranchées à traverses, où les abris alternent avec les postes de tirs (**figure 10¹⁻²**). Le plan absidial des tronçons contournant les traverses semble être un emprunt aux techniques allemandes. Ce plan apparaît en effet pour la première fois le 13 octobre 1914 dans une « note sur les particularités intéressantes des travaux de campagne allemands en Lorraine » (23 N 48).

Un troisième type de plan correspond aux tranchées dites de refuge, situées de 100 à 400 m à l'arrière des tranchées de tirs (**figure 10³**).

Les profils des ouvrages sont également précisés. Si le profil à banquettes est bien « le profil normal des tranchées de tir » (**figure 10⁴**), il est également mis en œuvre dans les abris, qu'ils soient situés dans les tranchées de tirs ou à l'arrière. Le profil à double banquettes est caractéristique des abris ou des tranchées de refuge (**figure 10⁵**).

Ces quelques données ne sont qu'un aperçu de la multitude d'indications et de préconisations techniques, générales ou de détails, concernant les retranchements de campagne du CRP.

La connaissance de ces modèles, dans leur diversité, permet d'affiner les interprétations.

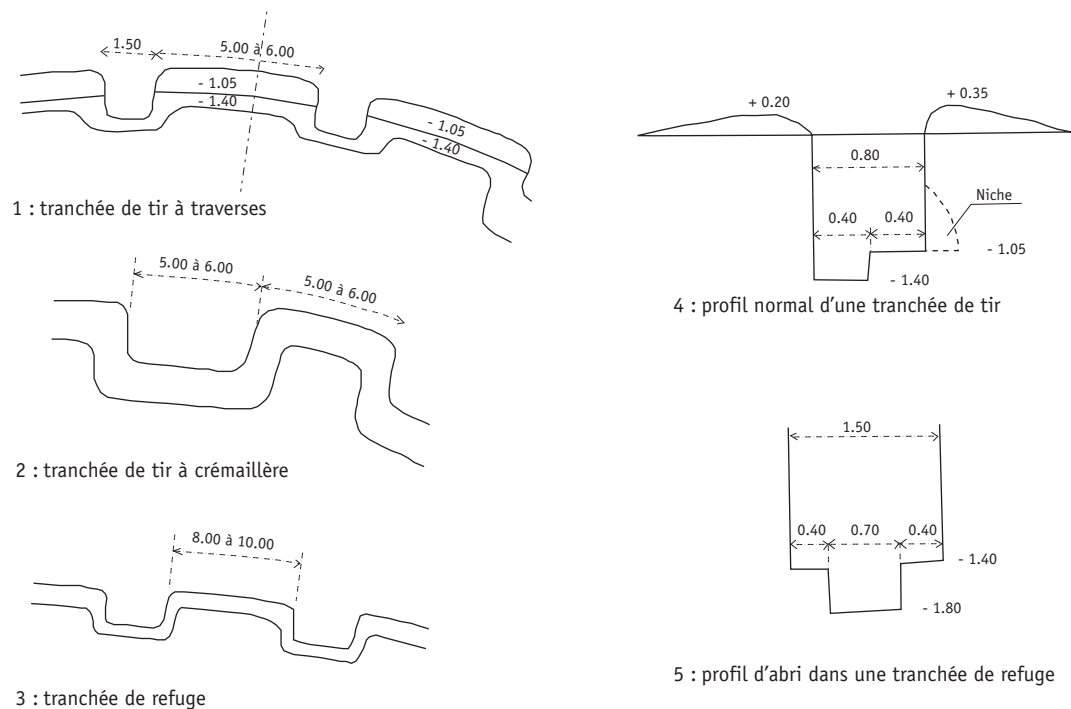


Figure 10 – Quelques croquis métrés, modèles théoriques de tranchées d'infanterie en plan et coupe d'après la « Note sur la fortification de campagne » du 13 novembre 1914. [© Service historique de la Défense 23 N 48]

La tranchée à traverses élargies mise au jour sur la « ZAC des Linandes » présente ainsi les caractéristiques morphologiques d'une tranchée refuge.

On notera, *a contrario*, que des formes révélées par l'archéologie n'apparaissent pas, ou pas encore, dans le corpus archivistique examiné, comme cela est le cas pour la tranchée d'infanterie à redans de Villiers-le-Bâcle.

La prise en compte des données d'archives doit aussi faciliter ou guider la reconnaissance des vestiges sur le terrain. Concernant les dépôts de munitions, des photographies les montrent à même le sol, sans excavation (DARDIGNAC, BENAILY 2015, p. 23). Certains de ces magasins d'artillerie, tel celui du Bois Pilleux desservant la batterie n° 608, étaient en revanche creusés, en partie en galeries (26 N 60/7, p. 6).

Les observatoires, par essence situés en hauteur, ont peu de chance d'avoir marqué le sol en profondeur. Pourtant, des croquis techniques détaillant leur mode de construction montrent des plateformes perchées dans des arbres soutenues par des poteaux ancrés dans le sol (23 N 54). Il n'est donc pas exclu que l'un ou l'autre des 139 observatoires recensés dans le CRP en 1915 soit archéologiquement perceptible sous la forme de trous de poteau.

Éléments de datation : constructions, entretien et fréquentations

Les chronologies d'édification et de fréquentation des édifices militaires peuvent être précisées.

La construction des batteries n°s 308 et 608 est en cours le 15 août 1914. Équipées de leurs canons à la fin de ce même mois, elles sont opérationnelles le 2 septembre. Ces batteries sont par la suite gardées et entretenues. D'importants travaux de réfection sont ainsi entrepris sur la batterie n° 608 aux alentours du mois de juin 1915. Toutes deux sont encore équipées de leurs canons à l'été 1916 et, bien que désarmées dans les mois suivants, elles sont maintenues en état de fonctionnement au moins jusqu'en décembre 1916. Et si le démantèlement de la batterie n° 608 intervient certainement après le 20 octobre 1917, date officialisant la suppression des ouvrages du CRP en rive gauche de la Seine, la batterie n° 308 a pu rester fonctionnelle jusqu'à la fin du conflit (MERCÉ 2016 ; 2018).

Les vestiges de certains aménagements dédiés à l'infanterie peuvent de même être rapprochés de mentions archivistiques offrant des éléments de datation. Les deux tranchées mises au jour à Villiers-le-Bâcle, participant des positions avancées de la ligne des forts, ont vraisemblablement été creusées dans la deuxième quinzaine du mois de septembre 1914 (MERCÉ 2017). Celles reconnues lors du diagnostic de Tremblay, attribuables au centre de résistance de Villepinte sur la ligne principale de la ligne des forts, peuvent relever de la même chronologie. Sur un calque au 1 : 20 000^e daté du 21 septembre 1914, plusieurs tracés au nord et à l'ouest de Villepinte sont accompagnés de la mention « en cours d'exécution » (23 N 32, dossier « Génie »). L'organisation défensive du Mesnil-Aubry est évoquée le 30 septembre 1914 comme « à peine ébauchée et très insuffisante » (23 N 32, dossier « opérations »). Pour les autres tranchées de la ligne des forts reconnues archéologiquement à Herblay, Roissy-en-France, Lagny-sur-Marne ou Chanteloup-en-Brie, l'enquête archivistique reste à mener.

La ligne « Epte-Ourcq » est définie le 13 octobre 1914 par l'ordre général n° 11 du GMP (26 N 60/4, 78^e feuillet). Des mentions de travaux sur ce nouveau front apparaissent à la fin de ce même mois, par exemple dans la note n° 375/3 du 26 octobre (26 N 60/4, 89^e feuillet). Le 6 novembre, une « Note sur l'état actuel des travaux de l'organisation défensive au nord du camp retranché en donne quelques détails (23 N 32). Les travaux de Villiers-le-Sec et Belloy sont « presque terminés » et ceux de Baillet « en voie d'achèvement ». Quant au centre de résistance de Louvres, il « a été étudié en détail et sa mise en chantier est préparée ». Plusieurs calques au 1 : 20 000^e mentionnent les tranchées de Beaumont-sur-Oise et de Moussy-le-Neuf en cours de réalisation aux alentours du 20 novembre 1914 (23 N 32, dossier « Génie »). C'est à cette même date que sont évoqués les premiers travaux dans le secteur dit de la « tête de pont de Pontoise », organisation intermédiaire entre la ligne des forts et la ligne Epte-Ourcq (26 N 60/5, 10^e feuillet). Les tranchées mises au jour sur la « ZAC des Linandes » appartiennent à cette phase de travaux, pour laquelle les sources écrites mentionnent encore ceci : « De nombreuses erreurs se sont produites dans le choix des emplacements et la construction. Il a fallu recommencer » (*Ibid.*). Ici, la documentation archivistique semble venir étayer l'hypothèse d'un « repentir » quant à une ligne de tranchées découverte à Cergy, hypothèse émise grâce à une lecture précise des vestiges associée à la prise en compte des données d'un manuel militaire de 1914 (LE GOÏC 2015).

222

L'ensemble de ces dates ne doit pas être considéré comme datant de manière absolue les vestiges mis au jour, mais plutôt comme un *terminus post quem* à partir duquel les aménagements défensifs ont pu être réalisés. En effet, les erreurs citées ci-avant ne semblent pas constituer un cas isolé. Par exemple, le 30 septembre 1914 à Villiers-Adam, « une tranchée a été comblée, et remplacée par une autre » (23 N 32 dossier « opérations »).

En outre, les travaux sont poursuivis sur toutes les lignes durant une grande partie de l'année 1915. Il peut s'agir de travaux d'entretien, comme ceux déjà mentionnés pour les batteries d'artillerie, mais aussi d'améliorations apportées à des ouvrages existants au gré des nouvelles directives. Pour la ligne avancée du secteur 6, où les travaux ont débuté en septembre 1914, 24 tranchées de tirs sont considérées comme « complètement prêtes » le 25 mars 1915. Quatre-vingt-dix sont « à améliorer ou en cours d'amélioration » et dix ne sont pas commencées. Toujours à cette date, de nouvelles infrastructures, tranchées de communication et cuisines, sont en cours de construction (26 N 60/5, 71^e feuillet).

Plus ou moins régulièrement gardés et entretenus au gré des effectifs disponibles, les aménagements défensifs du CRP ont par ailleurs été des lieux d'entraînement. Des exercices d'attaque et de défense des tranchées sont par exemple mentionnés à la fin du mois de septembre 1914 dans les secteurs de Trappes ou Toussus-le-Noble (26 N 60/4, 35^e et 44^e feuillets).

Ces espaces organisés et vécus par les militaires ont aussi été fréquentés par les populations civiles. Le 27 septembre 1914, le gouverneur militaire de Paris, inspectant les travaux

de défense à Savigny-sur-Orge, est surpris par la présence de civils sur les chantiers. Des zones militaires interdites sont alors créées autour des ouvrages (26 N 60/4, 53^e feuillet). Cela n'empêcha pas pour autant le développement d'une importante économie de recyclage, certains riverains considérant les installations d'artillerie et d'infanterie comme une source de matières premières, et notamment d'approvisionnement en bois (BOURACHOT 2014, p. 253).

POUR NE PAS CONCLURE

En 2014 paraissait dans les *Nouvelles de l'archéologie* un article issu de la collaboration entre le Sdavo et l'Onf. Concernant les traces du CRP dans le Val-d'Oise, cet article est signifiant de la dynamique induite par les indispensables échanges interinstitutionnels. Rappelant le développement de l'archéologie de la Première Guerre mondiale dans le nord-est de la France, les auteurs notent également l'indigence, ou les retards, de l'archéologie francilienne quant à ce champ de la recherche : « en Île-de-France, ce patrimoine est encore souvent ignoré et demande à être étudié, valorisé et préservé... » (RODRIGUEZ, BENAILY 2014, p. 45). La situation a sensiblement évolué depuis cette date. Sur des fondations solides, posées notamment par les archéologues de l'Onf, l'archéologie du « camp retranché de Paris » se construit. Le corpus des données s'est étoffé, offrant aux archéologues préventifs des outils permettant d'une part d'anticiper la présence de vestiges en amont des interventions de terrain, d'autre part de les identifier plus aisément lors de diagnostics ou de fouilles. Si les tranchées de tir d'infanterie et les batteries d'artillerie sont aujourd'hui archéologiquement reconnaissables dans leurs grandes lignes morphologiques, la variabilité de leurs formes est encore à renseigner. D'autres types d'aménagements militaires restent par ailleurs à caractériser. Les mises en œuvres architecturales, alliant bois, terre et fer, demeurent à documenter dans leur diversité et leurs évolutions. La question de la fréquentation de ces ouvrages, tant par les militaires que par les civils, doit être considérée, interrogeant aussi notre capacité à en percevoir les traces.

Les deux premières prescriptions de fouilles préventives concernant des vestiges du CRP insistent sur cette nécessité de reconnaître archéologiquement ces structures de manière plus précise et détaillée. La prescription de fouille de la batterie n° 308 préconise en outre une recherche en archives.

Ces deux prescriptions marquent une avancée notable pour l'archéologie du CRP. Il est à souhaiter que, passé l'effet centenaire, l'élan archéologique qui lui est en partie lié ne s'essouffle pas. L'étude des vestiges de ces infrastructures construites en série ne peut en effet prendre tout son sens qu'en les documentant également en série, dans un dialogue constant avec les données des archives et les travaux des historiens.

Comme tous les vestiges archéologiques, ceux du CRP constituent un corpus fini. Dans le cadre de l'étude de la batterie 608 de Palaiseau, un test empirique a été réalisé pour tenter de percevoir le taux de conservation de ce corpus (MERCÉ, 2018). Portant sur 46 batteries construites en août-septembre 1914 sur la ligne des forts, cette évaluation permet d'estimer que 50 % du corpus est potentiellement préservé et étudiable, le reste étant situé sous des ZAC, des lotissements ou des échangeurs routiers. Ce pourcentage doit être lu au regard des travaux de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAUIF). Mettant en exergue les enjeux mémoriels et patrimoniaux liés au CRP, ceux-ci montrent aussi que l'essentiel des destructions est intervenu avec l'accélération de l'expansion urbaine francilienne au cours des cinquante dernières années (BARDON, MONTILLET, ROUSSEAU 2014, p. 24-29 ; MONTILLET 2015, p. 140).

Sans en appeler à une quelconque urgence, il semble opportun que l'ensemble des acteurs de l'archéologie francilienne se saisissent pleinement de cet objet d'étude, afin de définir les modes opératoires les plus appropriés pour sauvegarder par l'étude les vestiges du CRP et de continuer à développer les problématiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLIGRI A. (dir.) (2017) – *Persan (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC du Chemin Herbu, Opération préventive de diagnostic 2016*, Rapport de diagnostic archéologique préventif du 01/08/2016 au 31/10/2016, Sdavo, Drac / Sra Île-de-France, 2017 (avril), 2 vol., 337 et 389 p.

BARDON A., MONTILLET P., ROUSSEAU A. (2014) – *Le camp retranché de Paris, un nouveau regard sur les franges de l'agglomération*, Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, 109 p.

BENAILY G. (à paraître) – *Catalogue des sources bibliographiques et documentaires sur le camp retranché de Paris*, Onf.

BERTHIER A. (2011) – *Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne - Île-de-France), Chemin de Mortcerf/ Les Étoisies, Opération préventive de diagnostic 2010*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2011 (février), 87 p.

BERTHIER A. (2015) – *Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne - Île-de-France), ZAC Parc du Bel Air - BAV1 et BAV2, Opération préventive de diagnostic 2015*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2015 (juillet), 94 p.

BOURACHOT A. (2014) – *Le camp retranché de Paris (1792-1940)*, Paris, Bernard Giovanangeli, 332 p.

BOURACHOT A. (2015) – Les transformations du camp retranché sous l'action du général Dubail, aperçu de son évolution ultérieure jusqu'en 1940, dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 185-193.

BOURACHOT A., SENÉE A. (2015) – La description du camp retranché de Paris en août 1914, dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 49-58.

BROUTIN P. (2014) – *Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis - Île-de-France), ZAC Sud Charles de Gaulle (3^e tranche, phases 2 et 3), Opération préventive de diagnostic 2013*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2014 (mai), 224 p.

DAMOUR V., SENG C. (dir.) (2009) – *Roissy-en-France (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC du Moulin - La Vignole, Opération préventive de diagnostic 2005*, Rapport final d'opération, Pantin, Inrap CIF / Sra Île-de-France, 442 p.

DARDIGNAC C., BENAILY G. (2015) – *Le camp retranché de Paris. Prospections dans les forêts domaniales franciliennes*, Rapport Onf, Paris, 217 p.

DARDIGNAC C., DAVID S. (2015) – L'apport de l'archéologie et du Lidar dans la découverte du camp retranché de Paris, dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 83-98.

DAVID S., TROUVÉ F. (2014) – *Rapport d'analyse et d'interprétation de données Lidar. Forêts domaniales de Montmorency et de l'Isle-Adam, Val-d'Oise*, Rapport, Paris / Saint-Ouen-l'Aumône, Onf / Sdavo, 64 p.

DURAND J.-C., DAGUZON L. (2003) – *Pierrelay/Herblay (95), 11^e Avenue, Opération préventive de diagnostic 2003*, Rapport de diagnostic du 04/08 au 22/08/2003, Inrap / Sra Île-de-France, 2 annexes, 20 p.

FORELLE L. (2013) – Champenoux « Chemin de la Dieudonnée » : une tranchée allemande en début de guerre, dans : SCHNITZLER B., LANDOLT M. (dir.), *À l'est du nouveau ! Archéologie de la Grande guerre en Alsace et en Lorraine : exposition*, Strasbourg, Musée archéologique 2014, Strasbourg, Édition des musées de Strasbourg, p. 313.

GAUVRY Y. (2008) – *Sénart, Forêt retranchée - Mémoire et traces de la Grande Guerre*, Éditions Onf, 54 p.

GENTILI F. (1997) – *Le site médiéval et moderne du Fayel à Baillet-en-France (Val-d'Oise)*, Document final de synthèse de sauvetage urgent du 13/3/1996 au 6/5/1996, Opération archéologique Francilienne – liaison Cergy-Roissy, Saint-Denis, Afan / Conseil Général du Val-d'Oise / Sra Île-de-France, 144 p.

GENTILI F. (2000) – *Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), « La Place de la Ville », volume 1 : Présentation et Données antérieures au haut Moyen Âge*, Document final de synthèse de sauvetage urgent du 1^{er} mars au 31 octobre 1995 et du 24 juin au 30 octobre 1996, Saint-Ouen-l'Aumône / Saint-Denis, Sdavo / Sra Île-de-France, 142 p.

GENTILI F. (2015) – *Belloy-en-France, Viarmes (Val-d'Oise - Île-de-France), Parc d'activités de l'Orme, Opération préventive de diagnostic 2015*, Rapport de diagnostic, Pantin, Inrap CIF, 76 p.

GUILLOT H. (2014) – *Gouvernement militaire de Paris (notice)*, dans : CHABLAT-BEYLOT A., SABLON DU CORAIL A. (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Guide des sources conservées par le Service Historique de la Défense relatives à la Première Guerre mondiale*, p. 211-212 (Collection Archives de la Défense. Service Historique de la Défense).

Le camp retranché de Paris (2015) – *Actes du colloque régional*, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, 220 p.

LE FORESTIER C. (2008) – *Moussy-Le-Neuf (Seine-et-Marne - Île-de-France), La Barogne et Le Marais, Opération préventive de diagnostic 2008*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF / Sra Île-de-France, 80 p.

LE GOÏC G. (2015) – *Cergy (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC des Linandes », tranche 4, Opération préventive de diagnostic 2015*, Rapport de diagnostic archéologique du 06/07/2015 au 30/07/2015, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 159 p.

LEFEUVRE A. (2010a) – *Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise - Île-de-France), La Blanche Voye - projet de piscine, Opération préventive de diagnostic 2009*, Rapport de diagnostic archéologique du 01/10/2009 au 13/11/2009, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 237 p.

LEFEUVRE A. (2010b) – *Cergy (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC des Linandes - deuxième tranche, phase 2, Opération préventive de diagnostic 2010*, Rapport de diagnostic du 01/09/2010 au 21/09/2010, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 79 p.

LEFEUVRE A. (dir.) (2011) – *Neuville-sur-Oise (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC Neuville 2 - première tranche, Opération préventive de diagnostic 2011*, Rapport de diagnostic du 04/04/2011 au 20/04/2011, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 69 p.

LEGRIEL J. (2003) – *Roissy-en-France (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC du Moulin, Opération préventive de diagnostic 2002*, Rapport de diagnostic archéologique du 26/08/02 au 30/11/02, Inrap CIF / Sra Île-de-France, 109 p.

LE NAOUR J.-Y. (2016) – *1914. La grande illusion*, Paris, Perrin, 2012, Tempus, 2016, 475 p.

MERCÉ G. (2015) – *La Première Guerre mondiale*, dans : DESFORGES G. (dir.), *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne - Île-de-France), La Fontaine de Brie, Opération préventive de diagnostic 2014*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 181 p.

MERCÉ G. (2016) – *Les vestiges de la zone nord-ouest*, dans : BLANCHARD J. (dir.), *Villevaudé (Seine-et-Marne - Île-de-France), Bois Gratuel, Les Mazarins, Opération préventive de diagnostic 2015*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 123 p.

MERCÉ G. (2017) – Deux tranchées d'infanterie du camp retranché de Paris, dans : DUPÉRE B., MERCÉ G., Châteaufort (78), Villiers-le-Bâcle, Saclay (91), RD 36, section comprise entre la route de Toussus à Châteaufort (78) et le chemin de la Martinière à Saclay (91). Phase 2 : Section de Châteaufort à Villiers-le-Bâcle, Opération préventive de diagnostic 2017, Rapport de diagnostic, Pantin, Inrap CIF, 373 p.

MERCÉ G. (2018) – La batterie 608 du camp retranché de Paris. 1914-1917, dans : DUPÉRE B., COUSSOT C., MERCÉ G., SÉGUIER J., Palaiseau (91), Quartier du Lycée Camille Claudel Lieu-dit « Grands Bilhaus » (secteur laténien), Opération de fouille préventive 2015, Volume 1, Rapport de fouille, Pantin, Inrap CIF, 397 p.

MONTILLET P. (2015) – Le camp retranché de Paris et l'agglomération francilienne, « de l'oubli à la mémoire retrouvée », dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 135-151.

NICOT J. (dir.) (1995) – *Inventaire des archives de la guerre. Série N. 1872-1919. Tome VI. Index général*, Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre.

ORTHOLAN H. (2015) – La mise en état de défense du camp retranché de Paris, dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 59-69.

PACCARD N. (dir.) (1998) – *Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), ZAC des Hauts de Ferrières, 5^e tranche, volume I : textes*, Document final de synthèse, Afan / Sra Île-de-France, 76 p.

PARIAT J.-G. (2007) – *Cergy (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC des Linandes, Opération préventive de diagnostic 2007*, Rapport de diagnostic archéologique du 01/10/2007 au 19/10/2007, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 119 p.

PARIAT J.-G. (2012) – *Cergy (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC des Linandes (tranche 3) , Opération préventive de diagnostic 2011*, Rapport de diagnostic archéologique du 05/09/2011, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 158 p.

PARIAT J.-G. (dir.) (2015) – *Louvres (Val-d'Oise - Île-de-France), Les Frais-Lieux, Le Roncé, Opération préventive de diagnostic 2014*, Rapport de diagnostic archéologique du 18/08/2014 au 10/10/2014, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 294 p.

PARIAT J.-G. (dir.) (2016) – *Cergy (Val-d'Oise - Île-de-France), ZAC des Linandes, tranche 5, Opération préventive de diagnostic 2016*, Rapport de diagnostic archéologique du 14/03/2016 au 08/04/2016, Saint-Ouen-l'Aumône / Paris, Sdavo / Sra Île-de-France, 153 p.

PAUWELS J. R. (2014) – *1914-1918. La grande guerre des classes*, Bruxelles, Les éditions Aden / L'imprévu. 870 p.

POMMIER C. (2015) – Pourquoi le camp retranché ? Origines, rôles et évolutions, dans : *Le camp retranché de Paris*, Actes du colloque régional, 9-10 octobre 2014, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 21-29.

RODRIGUEZ P., BENAILY G. (2014) – Les traces archéologiques du camp retranché de Paris dans le Val-d'Oise, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 137, 2014 (novembre / décembre), p. 45-50.

SARON E. (dir.), BLASER F., BLASER R., BRUNET P., COLONNA C., IRRIBARIA R., DE KEPPEL A.-G., OLLIVIER C., WUSCHER P. (2011) – *Tigery (Essonne - Île-de-France), ZAC de Tigery Est, secteurs 1 et 2, Le Plessis-Saucourt, Opération préventive de diagnostic 2009*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 366 p.

SÉNÉE A. (2006) – Les structures de la guerre 1914-1918 dans les massifs forestiers de Sénart, la Grange et du Bois Notre-Dame, *Bulletin de la Société d'Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres*, 33, p. 145-149.

SETHIAN E. (2006) – *Chanteloup-en-Brie (Seine-et-Marne - Île-de-France), ZAC du Chêne Saint-Fiacre - Champ Mallard et Les Robailles, Opération préventive de diagnostic 2005*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF / Drac / Sra Île-de-France, 68 p.

TERRIER T. (2014) – *Le camp retranché de Paris pendant la Grande Guerre. Organisation et enjeux du camp retranché de Paris sur le territoire de l'actuel Val-d'Oise et en forêt de Montmorency*, Master II Sciences humaines et sociales. Université de Cergy-Pontoise, 2013-2014, 152 p.

VALAIS A. (1991) – *ZAC Olympium, Herblay (95). Rapport de prospection et de diagnostic. Février 1991-décembre 1991*, Afan / Sra Île-de-France.

VALAIS A. (1994) – *Herblay (Val-d'Oise). Opérations archéologiques sur l'emprise de la ZAC Olympium*, Document final de synthèse, Afan / Sra Île-de-France, 2 vol.

VERMARD L. (2013) – *Sorcy-Saint-Martin « La Louvière » : des tranchées allemandes*, dans : SCHNITZLER B., LANDOLT M. (dir.), *À l'est du nouveau ! Archéologie de la Grande guerre en Alsace et en Lorraine : exposition*, Strasbourg, Musée archéologique 2014, Édition des musées de Strasbourg, p. 329.

Gwénaél MERCÉ
Inrap CIF
gwenael.merce@inrap.fr

Pour citer cet article

MERCÉ G., 2018 - Évaluer et fouiller les vestiges de la Première Guerre mondiale en Île-de-France : éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris, *RAIF*, 10, p. 207-227.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 10 – 2018

Table des matières

- 7 Laure PECQUEUR, Valérie DELATTRE, Alexandra MONDOLONI *avec la collaboration de Paul BRUNET*
UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :
la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)
- 23 Lamys HACHEM, Juliette DURAND
UN AUROCHS DU BRONZE FINAL À PALAISEAU (ESSONNE) DANS UNE FOSSE AMÉNAGÉE
- 39 Luc LECONTE
FIBULES SKEUOMORPHES ROMAINES :
un modèle en forme de serpe à Taverny « Les Écouardes » (Val-d'Oise)
- 45 Érica GAUGÉ
700 ANS D'HISTOIRE (XI^e-XVIII^e SIÈCLES) SUR LES HAUTEURS DE MEULAN (YVELINES)
- 71 Ivan LAFARGE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :
bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration
- 139 Jean-Yves DUFOUR, Olivier BAUCHET
**UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVII^e-XVIII^e S.)
À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)**
- 157 Paul CELLY, François RENEL
**STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE
DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES**
- 207 Gwénaél MERCÉ
ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :
éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

